



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 19 septembre 2025 à 18h30

Lieu : Salle de la mairie au Massegros

Le Président ouvre la séance devant les 14 représentants (sur 25) des 6 clubs Lozériens :

Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Dominique Dardé, Michel MALZAC, Olivier MIRMAND,

Pour les Cyclos du Massegros: Nicolas PONS, Serge POUJOL, Philippe Guiral, Patrice Mas

Pour les Cyclos de Haute Lozère : excusé

Pour le Cyclo Club Mendois : Jacques MINET, Mireille CONTE, Francis VALADIER,

Pour le Cyclo-club Marvejolais : Philippe TARRAL, Françoise CARMEL, Josette CASTAREDE,

Pour VELOZ 48 Badaroux : Excusés

Pour le département : Valérie Fabre (CDT), Emmanuelle SOLIGNAC (CD48), Florent Fages (CD48)

Absents excusés :

Jean-Marc BRINGER, Jean-Michel CAYROCHE, André Durand, Alain ODOUL, José VILLADANGOS, Yvan ST LEGER, Frédéric DESMONTS, Philippe CROUZET, David BERTRAND

Majorité atteinte avec 56% des présents.

Ordre du Jour :

1. Présentation du projet Tour de Lozère par le conseil départemental

A la demande de Mme Solignac et de Mme Fabre, le Conseil départemental nous présente le projet d'aménagement du Tour de Lozère créé par le club de Mende.

L'objectif est d'en faire un outil de promotion pour le département car de plus en plus de cyclistes sont prêts à découvrir la Lozère en vélo. En proposant un parcours restant dans les limites du département, favorisant les itinéraires avec possibilité d'hébergement et

de restauration et empruntant des routes sans trop de trafic routier, le nouveau Tour de Lozère pourrait attirer de nombreux sportifs et touristes.

Nous avons donné notre avis de cyclistes sur les différentes modifications proposées. Après réception du compte rendu répertoriant nos choix et incluant le profil altimétrique du parcours, chacun doit faire part de ses éventuelles nouvelles remarques -> R= Tous (R= « Responsable »)

En PJ, le compte rendu de Mme Solignac.

2. Informations du président en provenance du comité régional

- RAS

3. Bilan du séjour séjour Codep Vallée du Lot-Quercy (46090 Saint Gély)

Ce sont 74 personnes qui ont participé à ce séjour, dont 70 licenciés (sur 238 en Lozère = 29%).

De l'avis de tous, le site du Mas de Saboth est un lieu parfait pour ce type de manifestation. Les chalets avec vue sur la vallée proposant 2 salles d'eau ont été très appréciés ainsi que les piscines et autres espaces de jeu/sport. Le personnel a été très accueillant et aux petits soins pour nous.

Une telle structure privée et indépendante, offre une flexibilité forte pour gérer les variations dans les inscriptions. C'est très facilitant pour l'organisateur.

La région de Cahors a permis de trouver des tracés Route ou VTT alliant activité sportive à découverte touristique orientant ce séjour vers une véritable pratique cyclotouriste.

En PJ, le bilan du séjour sous forme de « Leçon Apprise ».

4. Séjour Codep 2026

La Canourgue organisera le prochain séjour en 2026.

Dominique nous indique qu'il a eu des difficultés pour trouver un site pouvant accueillir env. 70p. Son 1^{er} contact avec un VVF a été désastreux. Il nous propose un site VTF à St Sauve d'Auvergne (63950) pour un tarif autour de 190€.

Son expérience sur cette recherche l'amène à nous prodiguer les conseils suivant :

- Il faut s'y prendre plus d'un an avant la date
- Il faut contacter le commercial local dédié plutôt que la plateforme nationale qui n'a pas toutes les bonnes informations

Il nous est demandé de sonder nos licenciés pour évaluer le nombre de personnes qui pourraient participer. -> R= les clubs

Pour 2027, le club du Massegros a déjà réfléchi à une destination, pour l'instant ... secrète.

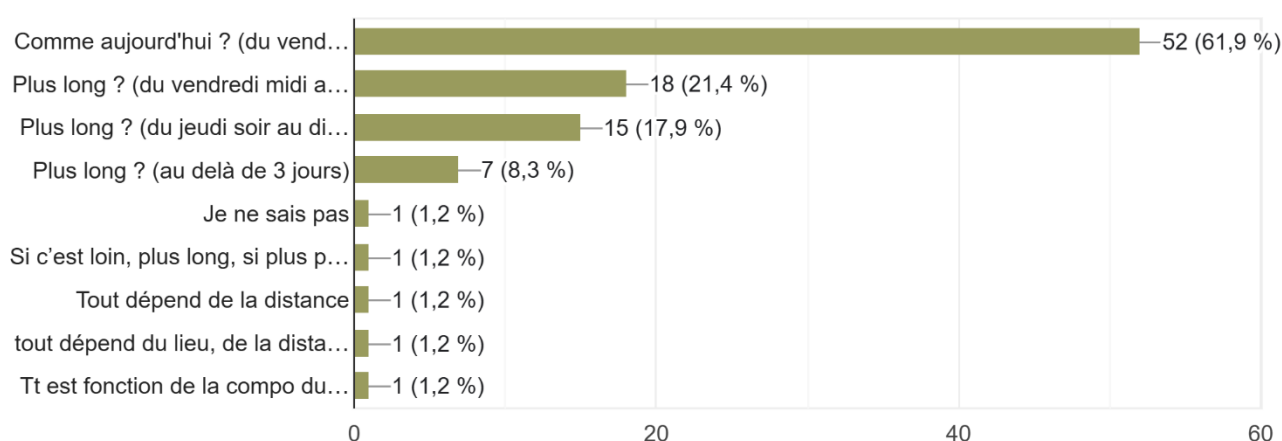
5. Durée des séjours plus longue ? Réflexion entendue lors du séjour Lot

Lors du séjour au Mas de Saboth, quelques personnes ont évoqué l'idée de proposer un séjour plus long.

Un rappel est fait sur le résultat du sondage réalisé en 12/2023

DUREE - Quelle serait selon vous, la durée idéale du séjour? (maxi, 2 réponses)

84 réponses



Le comité décide de rester sur le concept actuel, c'est-à-dire du vendredi midi au dimanche midi pour une destination proche (moins de 3h de voiture), et accepte d'allonger d'un jour (du jeudi midi au dimanche midi) si destination lointaine.

6. Retour sur le séjour national de l'amicale des cyclo-cardiaques

La rencontre a eu lieu aux Terrasses du Lac à Langogne. Le site se prête parfaitement à l'accueil de nombreux cyclotouristes. Bernad Thévenet, le parrain de l'association, a été présent.

Sur les conseils de F Valadier, les cyclos cardiaques envisagent de se retrouver au Mas de Saboth pour leur rencontre 2027.

7. Création d'un nouveau club à Langogne ?

Mr Vincent Trémoulet de l'association Langogne Sports Loisirs a contacté P Tarral pour avoir des renseignements sur la vie au sein du Codep 48, en vue de créer un club de cyclotouristes. Déjà une douzaine de personnes (la plupart retraitées) sont partantes pour prendre une licence. Cette association est affiliée à l'UFOLEP pour les activités actuelles (Tennis de table, Touch Rugby, ...). Après réflexion, ils ne vont pas s'affilier cette année à la FFvélo car il faut attendre la fin de l'année civile pour prendre une licence après avoir créé le club. Peut être en 2027 ?

8. Gestion du site internet – actualités - bilan - nomination adjoint ?

Nous remercions Jacques Minet qui fait un gros travail pour maintenir le site à jour en temps réel. Beaucoup de photos du Mas de Saboth y ont été téléchargées par exemple. Nous vous sollicitons tous pour le visiter le plus régulièrement possible.

A ce jour, personne ne s'est proposé pour le seconder sur cette activité. La proposition tient toujours. Appel à relayer auprès de vos licenciés. R : présidents

Et n'oubliez pas d'envoyer des articles à Jacques pour alimenter le site.

9. Développement futur Codep (+ 20% d'inscrits en 3 ans) – retour sur les idées émises

Nicolas Pons du Massegros pense qu'il serait bien de proposer un petit parcours (50km) lors de nos évènements, qui est relié au plus grand. Le cyclotouriste hésitant, peut s'engager sur le petit parcours et, en fonction de sa forme, poursuivre sur le plus long.

En VTT, proposer des parcours pour musculaires seulement et électrique seulement

10. Sécurité routière

Francis Valadier a remis à chaque club, le Code du Cycliste, 3^{ème} édition, de Ludovic DUPREY, aux éditions DALLOZ.

Questions et informations diverses :

- Recyclage formation PSC (ex PSC1) aux premiers secours citoyens

De nombreuses personnes semblent intéressées. On pourrait se grouper pour monter un groupe (ou plusieurs) au sein du CODEP. Chaque club doit sonder ses licenciés.

-> R= les clubs

- Création d'une manifestation sportive :

Il est rappelé que seule la sous-préfecture de Florac peut demander des documents pour la déclaration de nos manifestations. Si quiconque d'autre vous demande un dossier spécial, lui répondre par la négative et lui demander de contacter la sous-préfecture.

Prochaine réunion Codep:

Assemblée générale à La Canourgue, le vendredi 28 novembre 2025 à 18h30 , salle Polyvalente 2 à la Mairie de La Canourgue

Fin de la réunion à 21h30 pour déguster l'apéro dinatoire organisé par les collègues du Massegros.

Le Secrétaire

Philippe Tarral

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tarral' followed by a stylized flourish.